

# LES VACANCES D'AUTOMNE 2022 AU CENTRE DE LOISIRS

Le centre de Loisirs Municipal de Désertines fonctionnera pendant les congés d'automne  
**Du Lundi 24 Vendredi 28 octobre et du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre.**

Il accueillera les enfants âgés de 4 à 15 ans :

Soit la journée avec repas de 8h45 à 17h30,  
Soit la ½ journée : Après midi : 13h30/17h30.  
*Accueil à partir de 8h et jusqu'à 18h maximum.*

## Le programme :

Pendant tout ce séjour tu vas retrouver les personnages, de Téra la sorcière, Auberone son dragon et Ellen la fée, pour vivre une nouvelle aventure dont tu seras le héros.

### L'anneau d'allégeance

#### Les matins :

#### Au gymnase de Champlin

Répartis en 4 groupes d'âges, tu devras accomplir des défis physiques afin de gagner des indices et des pouvoirs magiques qui te seront bien utiles pour trouver les anneaux.

#### La créativité et les jeux de rôles

#### Les après-midi :

#### Au centre de loisirs

- Par groupes d'âges 4/6 ans, 7/8 ans, 9/10 ans, 11/15 ans

#### Jeu de rôle :

Hellen et Téra, pour des raisons différentes, veulent retrouver leur anneau perdu qui avait le pouvoir de commander Auberone le dragon. Pendant ce séjour vous allez aider la fée ou la sorcière. A vous de choisir votre camp ! pour reconstituer, avant l'autre, les bijoux fragmentés, or noir pour Téra, or blanc pour Ellen.

#### Les temps forts :

**Lundi 31 octobre** : à la nuit tombée, enfants et parents récupéreront auprès de la population locale des friandises aux pouvoirs magiques.

**Vendredi 28 octobre** : un fragment d'anneau se trouvera en forêt.



Téra



# LES INSCRIPTIONS

Elles sont obligatoires, au centre de loisirs rue Henri Martin (04/70/28/19/26),

- Les Mardis 27/09 et 4/10 : de 9h30 à 11h30 et de 14h à 15h30
- les Mercredis 5 et 12 octobre : de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 19h.
- Les jeudis 29/09 et 6/10 : de 14h à 15h30.

**Important** : aucune inscription ne sera prise en dehors de ces dates et horaires.  
Inscription à la semaine du 24 au 28/10 et/ou du 31/10 au 4/11.

## Prévoir :

➔ *Pour les enfants qui ne sont pas venus de l'année 2022 (petites vacances, été, mercredis)*

- Remplir un dossier d'inscription (disponible à l'accueil à la Mairie)
- le rapporter au centre avec :
  - Carnet de santé des enfants
  - avis d'impôts 2021 (revenus 2020).
  - N° C.A.F (Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier)  
attestation d'assurance « responsabilité accident »
  - Planning des présences.



Ellen

➔ *Pour les enfants qui sont venus les années (2022 Hiver, printemps, été, mercredis):*

- Planning précis des présences à remplir et à ramener au centre.



- ce planning servira pour effectuer la facturation. Les jours prévus non consommés vous seront facturés (sauf si certificat médical).
- **Obligation d'avoir acquittées les factures (centre loisirs ou/et centre accueil) antérieures à ce séjour**
- Fournir un certificat médical pour toutes contre-indications sportives ou autres.
- L'organisation de ce séjour tiendra compte des obligations sanitaires, le détail vous sera donné à l'inscription. Ne pas oublier de le demander.



Auberone le dragon noir